

ANNEXE F

LISTE D'ACCORDS INDIQUANT LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS JURIDIQUES DU CANADA AVEC LES AUTRES PAYS EN 1959

I. Accords bilatéraux

République fédérale d'Allemagne

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne sur le règlement des litiges découlant de fournitures et autres prestations directes. Signé à Bonn le 3 août 1959.

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif aux services aériens entre leurs territoires respectifs et au delà de ces territoires. Signé à Ottawa le 4 septembre 1959.

Australie

Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Commonwealth de l'Australie concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Signé le 4 août 1959. Instruments de ratification échangés à Canberra le 7 octobre 1959. En vigueur le 7 octobre 1959.

États-Unis d'Amérique

Échanges de Notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant l'exploitation d'une station de télévision utilisant le canal 16 à Scranton (Pennsylvanie). Ottawa le 9 décembre 1958 et le 7 janvier 1959. En vigueur le 7 janvier 1959.

Échange de Notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à l'exécution de travaux de dragage et d'évacuation de déblais dans la rivière Sainte-Claire et le lac Sainte-Claire. Ottawa le 27 février 1959. En vigueur le 27 février 1959.

Échanges de Notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant l'application des taux de péage sur la voie maritime du Saint-Laurent. Ottawa le 9 mars 1959. En vigueur le 9 mars 1959.

Échange de Notes modifiant l'Accord du 4 juin 1949 relatif au transport aérien entre les deux pays. Ottawa le 9 avril 1959. En vigueur le 9 avril 1959.

Échanges de Notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la construction et l'équipement nécessaire pour développer les moyens de communications à Cape-Dyer, Terre de Baffin (DEW EST). Ottawa le 13 avril 1959. En vigueur le 13 avril 1959.

Échanges de Notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant l'établissement au Canada d'installations de navigation aérienne tactique à faible rayon sur neuf emplacements (TACAN). Ottawa le 1^{er} mai 1959. En vigueur le 1^{er} mai 1959.

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour la coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique aux fins de la défense commune. Signé à Washington le 22 mai 1959. En vigueur le 27 juillet 1959.